



# Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives Décision	<a href="#">2019/0263(NLE)</a>	Phase préparatoire au Parlement
Accord de transport aérien UE/États-Unis/Islande/Norvège, et Accord annexe UE/Islande/Norvège concernant l'application de l'accord de transport aérien: adhésion de la Croatie à l'Union européenne		
Voir aussi <a href="#">2011/0102(NLE)</a>		
Sujet 3.20.15.02 Coopération et accords de transport aérien		
Zone géographique États-Unis Islande Norvège		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Transports et tourisme</a>	 <a href="#">LIBERADZKI Boguslaw</a>	03/12/2019
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Mobilité et transports</a>	Commissaire VĂLEAN Adina-Ioana	

Événements clés			
14/11/2019	Document préparatoire	<a href="#">COM(2019)0590</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/0263(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi <a href="#">2011/0102(NLE)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2
Étape de la procédure	Phase préparatoire au Parlement

Document annexé à la procédure		<a href="#">COM(2019)0589</a>	14/11/2019	EC	
Document préparatoire		<a href="#">COM(2019)0590</a>	14/11/2019	EC	
Document annexé à la procédure		<a href="#">COM(2023)0047</a>	03/02/2023	EC	Résumé
Document annexé à la procédure		<a href="#">COM(2023)0048</a>	03/02/2023	EC	

## Accord de transport aérien UE/États-Unis/Islande/Norvège, et Accord annexe UE/Islande/Norvège concernant l'application de l'accord de transport aérien: adhésion de la Croatie à l'Union européenne

---

La Commission soumet une proposition modifiée de décision du Conseil approuvant la conclusion du protocole modifiant l'accord annexe entre l'Union européenne et ses États membres, premièrement, l'Islande, deuxièmement, et le Royaume de Norvège, troisièmement, concernant l'application de l'accord de transport aérien entre les États-Unis d'Amérique, premièrement, l'Union européenne et ses États membres, deuxièmement, l'Islande, troisièmement, et le Royaume de Norvège, quatrièmement, signé les 16 et 21 juin 2011, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Pour rappel, le 14 novembre 2019, la Commission a présenté une proposition de décision du Conseil, fondée sur l'article 218, paragraphe 6, point a), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et sur l'article 6, paragraphe 2, deuxième alinéa, de l'acte d'adhésion, approuvant la conclusion d'un protocole modifiant l'accord annexe entre l'Union européenne et ses États membres, l'Islande et le Royaume de Norvège concernant l'application de l'accord de transport aérien entre les États-Unis d'Amérique et les parties à l'accord annexe, afin de tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République de Croatie.

La fin de la période de transition suivant le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le 31 décembre 2020, a nécessité d'amender le protocole afin de supprimer de celui-ci les références au Royaume-Uni. La Commission a donc négocié avec l'Islande et la Norvège les amendements nécessaires à cet effet. Les délégations représentant les parties ont marqué leur accord sur ces amendements.

Il est par ailleurs nécessaire de modifier l'article 2 de la proposition de décision du Conseil afin de garantir le respect de l'attribution de compétences entre les institutions en vertu des traités, et notamment de la prérogative de la Commission, en vertu de l'article 17 du traité sur l'Union européenne, d'assurer la représentation extérieure de l'Union.